

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et musicales. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.
À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MOIS POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDRE

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, \$1
Aux deux publications réunies, \$1 1/2
Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel-dessus

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d
An-dessus par ligne, 2s. 6d
Tout insertion subséquente, le quart du prix (Amortir les lettres.)



Vaisseau à louer demandé.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Sousigné seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI le dix de JUILLET prochain, en dernier lieu, pour la livraison d'approvisionnement des Phares pour le louage d'une goélette, Schooner ou d'un steamer, pour livrer aux phares respectifs ci-dessous mentionnés, les articles requis pour leur entretien et réparations durant un an.

LAC ONTARIO—Nine mile Point, False Ducks, Point Peter, Presqu'île, Gall Island, Whitley Harbour, Gibraltar Point, Queen's Wharf, Toronto, Oakville, Burlington Bay Canal and Port Dalhousie.

LAC ERIE—Port Maitland, Mohawk Island, Port Dover, Long Point, Long Point Light Ship, Port Burwell, Port Stanley, Roulon and Pelé Island.

RIVIÈRE DU DÉTROIT—Bois blanc. LAC ST. CLAIR—Rivière Tamise.

Les articles à être livrés consistent principalement en 5450 gallons d'huile, 116 barils de coke, 14 barriques de 50 gallons en fer blanc, 20 brocs de 2 gallons en fer blanc, 20 barils de ciment, 4 barils de lampes etc. 10 couverts de loupes, une forge portative, 70 petites boîtes et 1000 pieds de bois.

Des lots et la pension seront requis pour trois hommes, et l'assistance du capitaine et de l'équipage seront requis autant pour faire les réparations que pour la livraison des articles. Le vaisseau doit être solide, fort, et en bon ordre; jaugeant pas moins de soixante et dix tonneaux, et doit être prêt à prendre les articles en question à son bord à Kingston vers le 20 juillet prochain.

Les soumissions doivent mentionner une somme ronde pour la livraison des articles aux différents phares, un taux par jour pour stérie tandis que les réparations seront faites et le taux en bloc par baril pour les articles à rapporter à Kingston.

On ne fera aucune objection à ce que le vaisseau prenne du fret pour des ports qui seront dans les six lieues des phares.

Deux sûretés ou cautions seront requises pour l'entier accomplissement du contrat.

Aucune autre information requise peut être obtenue en s'adressant au capitaine McINTYRE à Kingston du premier au dix de Juillet ou à ce bureau.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Sec. Trav. Pub.

Département des Travaux Publics. Montréal 24 juin 1848.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 3 Juin 1848.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les lots composant le Village d'Elgin, récemment établi, le quelle se compose de la moitié sud du lot de Réserve du Clergé, No. 11. du 8e. rang du Town, sur de Sutton, dans le Comté de Missisquoi, B. C., seront mis en vente le ou après le PREMIER AOÛT prochain, au prix et aux conditions ci-après mentionnées, par ORIS J. KEOR, Esq., l'Agent Local à Frelingsburgh, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX—45 cent par acre.

Conditions de vente.
1°—Les Lots seront pris d'après le contenu spécifié dans les documents publics.
2°—Les Occupants de bonne foi avant l'arpentage ont un droit de préemption.
3°—Un dixième seulement du prix d'achat devra être payé comptant, le reste sera payable en neuf versements égaux annuels, d'un dixième chaque, au Premier Janvier, avec intérêt du jour de la vente, le premier devant se faire au premier Janvier qui suivra le jour de la vente.
4°—Il ne sera pas reçu de Scrip en paiement. On pourra, en s'adressant à l'Agent ci-haut mentionné, connaître la position et la contenance de chaque lot, et obtenir tous autres renseignements y relatifs.
5°—Une insertion par semaine, jusqu'au temps de la vente, en français, dans La Minerve et La Revue Canadienne.—5 juin.

SOURCES DE VARENNES.

Un Soussigné ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES DE VARENNES, annonce au public qu'elle tiendra l'HOTEL de ces Sources durant LA SAISON de l'été pour faciliter ceux qui désireraient aller prendre les eaux.

Elle tiendra constamment toutes sortes de rafraichissements et une bonne table pour ceux qui visiteront les sources.

ANG. ST. JULIEN.

Montréal, 12 juin—1m.



AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné et en dernier lieu pour Bassins, seront reçues jusqu'à SAMEDI, le 17 du courant, pour FAIRE LES QUAIS des Bassins WELINGTON et St. GABRIEL du CANAL de LACHINE, suivant les plans et spécifications qui peuvent être vu et examinés à ce bureau où l'on pourra se procurer d'autres détails ainsi que des formules de Soumissions.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 7 juin 1848.

CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL de CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPTEMBRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 7 juin 1848.

TABLEAU CÉLÈBRE.

LA VENUS ET LE TETIEN.

Ce célèbre Tableau, le triomphe de l'art qui a été si justement admiré et qui a reçu des applaudissements dans les Cités de New-York, Boston et Philadelphie, depuis deux ou trois ans, est maintenant exposé à Montréal, au Méchanic's Institute, Grande Rue St. Jacques, dans la bâtisse ci-devant occupée par la Banque d'Épargne.

Admission le jour et dans la Soirée—TRENTE sous billets de saison, UN ECU. Les artistes sont admis gratis—10

ECOLE DE JOUR

AVEC PENSION

DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal—M. S. Phillips, ci-devant du High School Professeurs-Assistants.—M. G. Robertson & Harris. Français et Italiens.—M. Escalbone.

Desaut.—M. Morris de l'Académie Royale d'Édimbourg.

École de Génie—M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande.

TERMES :

Payable d'avance par Quartiers.

Département Préparatoire... Par année.
Anglais et Mercantile... 8 0 0
Classiques, Mathématiques et Français... 10 10 0
Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession... 12 10 0
PENSIONNAIRES, £40 à £50 par année.

MR. PHILLIPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal, à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre École en Canada.

Avant pu se procurer les services de M. Patterson, on instruisira les enfants dans toutes les branches des sciences pratiques et du Génie-Civil, comprenant le Dessin Isométrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, havres, ponts et chaussées, aqueducs, viaducs et l'amélioration des rivières, bûches, etc., etc.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux.

Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées.

S. PHILLIPS, PRINCIPAL.

Rue St. Urbain } 15 mai 1848.

Boutique de Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs qu'elle a reçu par le FRANK et le JOHN BULL le plus splendide assortiment de LAINES DE BERLIN qui ont jamais été importé en Canada.

L'éclat des nuances est supérieur, et peut satisfaire tous les goûts par sa grande variété. Made. W. prend aussi la liberté de rappeler aux dames qu'elle a constamment en main tous les articles requis dans toutes espèces d'ouvrages de goût.

Bâtisse des Odd Fellows } 2 juin, 1848.

SITUATION DEMANDEE.

UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations. Il pourrait prendre soin des chevaux. S'adresser à ce bureau. 20 juin 1848.

FERMES A LOUER OU A VENDRE

A des conditions faciles. S'adresser à M. GILQUARD, à St. Benoît.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

UNE ASSEMBLEE DELIBERANTE.

Une remarque profonde a force d'être simple et naturelle est celle-ci : "Que notre pays de France, le plus spirituel et le plus civilisé de la terre, est en même temps le plus riche d'exagérations et de ridicules." Les extrêmes se touchent.

Sans remonter aux temps d'Erasmus, l'auteur de l'Eloge de la folie, ou du sarcastique Rabelais, l'auteur des Songes drôlatiques, sans parler de Callot, l'illustre caricaturiste, comptez seulement depuis la ci-levant glorieuse révolution de juillet combien de caricatures et de caricaturistes : caricatures politiques, caricatures économiques, socialistes, artistiques, caricatures industrielles et littéraires ; les Moyeux, les Robert Macaire, les Bédouins, les romantiques, les journaux, la Caricature, le Charivari, le Corsaire, le Petit Homme rouge, joignant, quelques-uns, au pamphlet du crayon le pamphlet de la plume. Quelle moisson de vices et de ridicules ! Ici sont les Omar de la législation et les empiriques de la politique. Vous trouverez ailleurs les Sosie de Danton, les Trissotin de la république, les don Quichotte de la patrie, les Bonapartes socialistes. Très peu d'entre eux ont des croyances, mais tous ont des intérêts. On propose avec audace, on soutient avec intolérance ce dont souvent on se moque au fond du cœur. Transactions de conscience, transactions d'estomac, guerre de plumes, alliance de circonstances, générosité d'emprunt, fraternité de nom, enthousiasme à froid, dévouement à froid, dévouement à l'heure, comme celui du cocher de fiacre ; que de comédies, que de travers, que de vices émanant de cette civilisation en proie à elle-même, qui manque de la foi et de la vigueur nécessaires pour se corriger de ses sottises, et dont la dernière consolation est la moquerie ?

Les hommes d'état, les légistes, les politiques, les philosophes emplissent leurs bibliothèques d'in-folios, d'in-quartos, de gros volumes de toute espèce traitant de l'histoire des peuples, d'essais sur les mœurs, etc. Eh bien, je connais un livre qui, à lui seul, en apprendrait plus sur l'histoire des nations, leurs fautes, leurs passions et leurs mœurs que tous ces grands ouvrages ensemble. Ce livre précieux est tout bonnement un recueil de caricatures anciennes et nouvelles, politiques et sociales. Pour mon compte, j'ai tenu un de ces recueils rares et je le choisis comme le meilleur ouvrage philosophique et moral de ma bibliothèque. Il m'arrive souvent de consulter ce recueil curieux et instructif, c'est ce que je faisais encore hier, et si vous voulez me le permettre, j'indiquerai simplement ici quelques-uns des sujets que le hasard a placés sous ma main. Vous jugerez par là du mérite de la collection tout entière.

C'était d'abord une petite lithographie, tirée à un petit nombre d'exemplaires, et qui parut en 1829, alors que l'état-major de la fière opposition libérale allait prendre localement son mot d'ordre au Palais-Royal ; cette lithographie représentait un homme de fort belle mine aux genoux d'une femme d'un certain âge à qui il faisait les plus tendres déclarations. La caricature avait pour titre : Les cœurs d'une vieille fille. La vieille fille était la France, le bel homme qui lui faisait la cour était le duc d'Orléans, Louis-Philippe. Derrière eux, se trouvait un vieillard à barbe grise, d'une noble et royale figure. Il regarda avec un intérêt mêlé de tristesse la Franco sa fille et lui adressait ces paroles : "Jo vous ai dit, ma chère, que la caque sentait toujours le hareng." Ce sage et noble vieillard, on l'a deviné déjà, était Henri IV.

Les grands hommes de l'opposition de 1830 n'auraient-ils pas très bien fait de s'inspirer de cette caricature ?

Quelques mois plus tard, après le 9 août 1830, le journal la Caricature contenait dans sa galerie politique et drôlatique un dessin non moins spirituel, sur lequel ses yeux s'arrêtaient en déplorant de nouveau l'enseignement méconçu de cette autre prophétique caricature. Celui-ci avait pour titre : Deux jours d'un mariage sans raison. Il s'agissait du mariage de la France avec le lieutenant-général du royaume, le 9 août 1830. Le premier jour, on voyait Louis-Philippe donnant galamment le bras à sa belle fiancée qu'il conduisait aux Tuileries, ayant soin d'écartier avec le pied les pavés des barricades qui obstruaient encore le chemin, et l'abritant avec une sollicitude extrême sous son vieux parapluie de roi citoyen.

Au second jour, la scène conjugale avait bien changé : tout était cassé, culbuté dans la chambre de la nouvelle mariée ; un beau livre était à terre, déchiqueté, écorné, sali : c'était la charte. Une très belle statue était brisée en mille pièces : c'était la liberté. On voyait le roi citoyen, armé d'un gros gourdon, dont il menaçait la France son épouse, en lui disant : "Une fois, deux fois, madame, voulez-vous divorcer ? Vous êtes parfaitement libre."

N'est-ce pas là encore une caricature bonne à méditer, même en 1848 ?

En sautant quelques feuillets de mon recueil, j'arrivai à une série de caricatures qui fixèrent

plus particulièrement mon attention à cause du piquant à-propos que leur donnaient les circonstances politiques du jour. C'est pourquoi on ne me saura pas mauvais gré de m'y arrêter ici quelques instants. Elles sont pleines d'enseignements que l'on peut étudier avec fruit. Je veux parler des scènes de la vie privée et publique des animaux. Après les Français peints par eux-mêmes il parait que le besoin s'était généralement fait sentir d'avoir les animaux peints par eux-mêmes. C'est cette lacune qui a été remplie.

Une page très-amusante de cette galerie de caricatures en action, mais plus sérieuse qu'elle n'en a l'air, est celle où nous voyons les animaux à la suite d'une révolte générale, réunis tous au Jardin-des-Plantes comme en une fédération.

Las de se voir exploiter et calomnier par les tyrans du monde, c'est-à-dire les hommes ; forts de leur bon droit, persuadés que l'égalité n'est pas un vain mot, et que la liberté est une loi de la nature faite pour tous, les animaux se sont en effet constitués en clubs ou en assemblée délibérante, afin d'aviser aux moyens d'améliorer leur position politique et matérielle, et de secouer le joug des maîtres et des tyrans (toujours les hommes.)

Le texte, rédigé par un perroquet, secrétaire de l'assemblée, nous apprend que cette révolution animale a eu lieu, non-seulement à l'insu des puissances étrangères, mais à l'insu même d'un grand nombre d'animaux qui n'y songeaient pas. Ce texte nous apprend, en outre, que l'artiste Granville a été choisi pour retracer les scènes principales de cet événement mémorable.

Comme dans toutes les assemblées délibérantes et dans les clubs les mieux organisés, on procéda d'abord à la nomination d'un président. L'âne, s'appuyant sur sa patience à toute épreuve, avait eu quelques voix, mais le renard qui en allant s'asseoir au pied du bureau avait trouvé le moyen de ne se placer ni à la droite, ni à la gauche, ni au centre, se glissa à la tribune. Après avoir loué l'âne, son dévouement, il osa espérer que l'honorable candidat qu'il va présenter réunira tous les suffrages. (Mouvement marqué d'attention.)

Le mulet, messieurs, dit l'orateur, a toutes les qualités de l'âne sans en avoir les faiblesses, il a le pied plus sûr et l'habitude des plus difficiles. Il a aussi, et c'est à un hasard bien significatif qu'il le doit, il a seul entre tout ce qui constitue le véritable président de toute assemblée délibérante. . . . Indispensable somme que vous voyez briller sur sa poitrine.

L'assemblée ne pouvait reconnaître la force d'une vérité aussi fondamentale ; le mulet est élu président à l'unanimité moins une voix ; l'âne s'était donné la sienne.

Le mulet, complimenté, prend immédiatement possession du fauteuil de la présidence. Une véritable discussion s'engage.

Le lion monte à la tribune, et au milieu du plus grand silence il propose à tous les animaux que le contact de l'homme à flétris, de venir vivre avec lui dans les vastes et sauvages déserts de l'Afrique. La terre est grande, dit-il ; les hommes, malgré leur ambition, ne sauraient la couvrir. Ce qui fait leur force, c'est leur union. (Rumeurs en sens divers.) Il ne faut donc point les attaquer dans leurs villes ; il vaut mieux les attendre. Hors de ses murailles, l'homme contre animal ne vaut guère. L'orateur fait un tableau énergique du fier bonheur que donne l'indépendance. Ses mâles accents, ses paroles à la fois si sages et si nobles ont constamment captivé l'auditoire. Le rhinocéros, l'éléphant et le buffle déclarent qu'ils n'ont rien à ajouter, et renoncent à la parole.

Le chien, inscrit le second, entend de faire l'éloge de la vie civilisée. Il vante le bonheur domestique, les joies de l'attachement et de la fidélité. A ces mots il est violemment interrompu par le loup, par la hyène et par le tigre. Ce dernier d'un bond prodigieux, s'élance à la tribune ; son regard est terrible. MM. les animaux civilisés se regardent avec effroi. Le lièvre se sauve.

L'orateur jette un cri de guerre. Il veut la guerre, il aime le sang ; il faut se délivrer des lâches et des traîtres. D'ailleurs, la guerre seule, une guerre d'extermination amènera cette paix que tant d'animaux appellent de leurs vœux, et qui réalisera l'âge de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. (Sensation.) (A continuer.)

RAPPORT SUR L'EDUCATION PRIMAIRE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

(Suite.)

Sur 339 municipalités scolaires reconnues par la loi, des habitants de 32 pétitionnèrent le dernier Parlement dans sa dernière Session au sujet de la loi actuelle des écoles. Sur ce nombre de pétitions, 22 demandaient la révocation de la loi sans substitution, à l'exception d'une seule et 10 demandaient de faire subir à la loi certains amendements qui, pour la plupart, étaient de nature à renforcer ses principes. Ces pétitions, dont 18 furent présentées en Chambre par M. J. Laurin, étaient principalement du district de Québec et des Trois-Rivières ; 11 contiennent en tout 274 noms, dont 84 seulement sont si-

gnés ou sont supposés être signés par les Pétitionnaires, car il est des noms qui sont écrits de la même main. Parmi les autres pétitions, il en est qui ne contiennent pas une seule signature réelle ! Ce sont là des faits, enregistrés en lieux officiels ; et c'est sur un semblable nombre de municipalités, c'est sur la force d'un semblable chiffre et de semblables pétitionnaires qu'on a, depuis quelque mois surtout, tant théorisé, qu'on a formé tant de plans d'éducation différents et opposés, et que, raisonnant du particulier au général, on en est injustement venu à la conclusion, si injurieuse au pays, que partout la loi est opposée et qu'elle n'opère bien nulle part.

On a dit, on a écrit, on a informé le public et le Gouvernement que, là où la loi fonctionne, l'enseignement n'a aucun résultat appréciable, parce que les écoles sont trop nombreuses, et que les instituteurs sont généralement incapables et trop peu payés. Dans un cas particulier, pour prouver cette triple assertion, on a pris pour exemple les paroisses de Saint-Gervais et de la Pointe-Lévy, dans le district de Québec, et on a représenté que les Commissaires d'École de la première ont, pour toute ressource, à leur disposition la somme de £325 4s. pour le soutien de 18 écoles sous leur contrôle, et que ceux de la Pointe-Lévy n'ont que celle de £365 1s. 10d. pour 13 écoles, ces sommes provenant de leur part respective de l'octroi législatif et de la cotisation pour la même fin.

Cependant, d'après le dernier rapport d'école de chacune de ces deux paroisses, sur lequel il a été pris action pour faire l'octroi de leur part afférent du fonds législatif, il appert que la première paroisse n'a que 12 écoles et l'autre 10 en opération. D'où il suit que les Commissaires d'École de Saint-Gervais ont, à même la somme mentionnée ci-haut, une bien plus forte part à faire à chacun des instituteurs des écoles sous leur contrôle que celle de £18 par année, et qu'il en est ainsi à proportion pour les Commissaires d'école et les instituteurs de la Pointe-Lévy.

Puis, les Commissaires d'école ont, en vertu de la loi, d'autres moyens de subvention à leur disposition, tel entre autres le taux par mois exigible pour chaque enfant résidant en âge de fréquenter les écoles, etc. Ce taux s'étend depuis 6 sous jusqu'à 2 chelins pendant au moins huit mois scolaires, et même plus pour le soutien des Ecoles-Modèles.

Or, d'après le dernier recensement, le nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles dans la paroisse de Saint-Gervais, c'est-à-dire qui sont au-dessus de cinq et au-dessous de seize ans, est de 935. Les Commissaires d'école, en usant du pouvoir qui leur est conféré par la loi, peuvent exiger au moins la moitié du taux fixé par la 2e clause, c'est-à-dire 1 chelin par mois pour chaque enfant pendant huit mois, ce qui leur donnera une somme additionnelle de £391 pour la subvention des instituteurs des écoles sous leur contrôle. Le nombre d'enfants du même âge, résidant dans la Pointe-Lévy, est de 1120, et qui, à 1 chelin par mois pendant huit mois, formeront la somme additionnelle de £448 pour la subvention des instituteurs.

Les Commissaires d'École de ces deux paroisses, et il en est ainsi d'une manière proportionnelle de toutes les autres, ont donc ou peuvent avoir à leur disposition, pour le soutien des écoles sous leur contrôle, une somme plus que double de celle qu'on représente comme étant la seule dont ils puissent faire usage pour cette fin. Ce n'est pas tout ; en vertu des dispositions de la 25e clause de la loi, les Commissaires d'École peuvent encore avoir pour cette même fin une partie des revenus annuels de la fabrique, dispositions dont on fait usage dans plusieurs paroisses. L'octroi législatif est donc plus qu'égalé par la cotisation pour écoles.

Voilà comme on s'appuie exclusivement sur des données partielles et fausses, pour faire perdre toute confiance en la loi actuelle des écoles, et ce en vue d'un tableau statistique contenant celles qui ont obtenu leur part de l'octroi législatif pour les derniers six mois de 1846, qui démontre tout le contraire. Voilà comme, en dépit des faits et des chiffres, les destructeurs de la loi des écoles, trompés ou trompeurs, représentent tout à son désavantage pour la rendre impopulaire et inutile.

Mais si, à ces observations, on me dit que les Commissaires d'École des deux paroisses en question n'ont pas prélevé le taux mensuel fixé et voulu par le 12e article de la 2e clause de la loi des écoles, je répondrai qu'ils avaient le pouvoir qu'ils avaient même pour devoir de le faire, dans l'intérêt des enfants des contribuables, et c'est tout ce dont j'ai besoin en ce moment pour réfuter l'allégué ; car ce devoir imposé aux Commissaires d'École est un fait constaté par les dispositions de la loi, qui sont à ce sujet au moins claires et explicites, et un fait vaut mieux que tous les arguments. Il faudrait donc attribuer aux Commissaires d'École, et non à la loi, si le taux par mois n'avait pas été prélevé en quelques localités, pour le soutien des écoles. Je connais des paroisses où, les habitants ayant été consultés au préalable, les Commissaires d'Écoles ont prélevé le maximum du taux mensuel, c'est-à-dire la somme de 2 chelins par mois pour chaque enfant résidant en âge de fré-

quenter les écoles, moins les enfants de parents indigents, qui paient généralement, et je pourrais dire à leur louange, bien volontiers le minimum du taux mensuel, c'est-à-dire 6 sous par mois, lorsqu'on l'exige.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 30 JUIN 1848.

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

Les événements d'Italie, ceux de Naples en particulier, sont les items de nouvelles les plus importants apportés par le Britannia. La contre-révolution tentée à Naples par Ferdinand à l'aide du meurtre, de l'incendie et du pillage est un de ces crimes à la possibilité duquel dans un avenir prochain, personne en Europe espérante, voudra croire. En Lombardie, il paraît certain que le corps autrichien du Frioul, au nombre de 12,000 hommes, commandés en l'absence du général Nugent par le prince La Tour et Taxis, après avoir fait une démonstration contre Vicence, a continué sa route pour Verone, où il a fait sa jonction avec les troupes du maréchal Radetsky. Desormais le maréchal Radetsky n'a plus rien à attendre; il a reçu tous les renforts qu'il pouvait espérer; il faut maintenant qu'il se décide soit à évacuer l'Italie soit à accepter la bataille qui lui est depuis si longtemps offerte par le roi Charles-Albert.

A Vienne l'absence de l'Empereur laisse toujours la population en émoi. Il a adressé un manifeste aux Autrichiens dans lequel il déclare ne vouloir rien reprendre des libertés qu'il leur a données. Le ministère fonctionne mieux que quand la cour était à Vienne.

A Londres le retour de M. Balfour et la situation faite par le renvoi de cet ambassadeur au gouvernement de la Grande-Bretagne vis-à-vis du gouvernement Espagnol ont vivement préoccupé les esprits, et les adhésions de Lord Palmerston ont indiqué le renvoi de ce ministre des affaires étrangères comme le seul moyen de sortir de la difficulté.

Dans la chambre des communes le bill sur la réforme des lois de navigation a subi une première épreuve. Le ministère a obtenu une majorité de 117 voix. On pense que la mesure passera sans danger à la chambre des lords.

De nouveaux troubles ont eu lieu à Lyon. Des nombreux corps d'ouvriers en armes qui les ont causés, ont été entourés par la force publique, désarmés et dispersés. A Paris, le peuple a fait une démonstration hostile contre la maison d'habitation de M. Thiers, pour manifester sa désapprobation de son élection à l'Assemblée nationale.

Deux plaies appellent en France, les soins les plus pressés des gouvernants; le mauvais état des finances, les besoins et les agitations de la population ouvrière.

Les ateliers nationaux étaient signalés comme une des principales causes de l'agitation populaire, car c'est là que se donnaient rendez-vous beaucoup de ces hommes qui n'ont rien à perdre et qui ont des comptes à rendre à la société. Leur audacieuse intervention, leurs propos incendiaires, leurs idées de vol public, de spoliation officielle, hautement exprimées, faisaient de leur présence un scandale et un péril. Rejetés, repoussés avec énergie par les ouvriers honnêtes, ils trouvaient pourtant moyen de se maintenir. Avec l'aide des esprits exaltés, des caractères impérieux et durs qui se retrouvent dans toutes les grandes agglomérations populaires, ils exerçaient une intimidation victorieuse sur la masse, et perpétuaient le travail dérisoire, au détriment de ceux qui eussent préféré solliciter ailleurs un travail utile et plus lucratif.

Le gouvernement et l'Assemblée ont fait acte de fermeté et de bonne administration, l'un en proposant, l'autre en votant le décret qui met fin à un si intolérable abus. Les ouvriers des ateliers nationaux seront dirigés sur des foyers de travail sérieux. Ceux des départements seront renvoyés dans leur communes respectives. Au même temps, de nouvelles propositions accueillies par l'Assemblée ont pour objet d'agrandir les crédits déjà votés pour le développement des travaux publics en France et en Algérie, et d'encourager par des primes opportunes la reprise des travaux dans les établissements de l'industrie privée.

La proposition de M. Crémieux pour le rétablissement du divorce a été rejetée par la commission et M. Crémieux a résigné. M. Bethmont doit, dit-on le remplacer.

Les ministres français, disent la plupart des journaux de Paris, ne peuvent trop surveiller ceux qui les entourent et se surveiller eux-mêmes. Ils n'auraient jamais dû apporter à l'Assemblée ce projet de décret concernant le divorce, effacé du code civil depuis 31 ans.

Cette mesure dit la Presse n'est justifiée ni par l'opportunité, ni par la convenance, ni à nos yeux par la morale. Qu'on revise la loi qui règle les conditions de la séparation de corps, cela peut être utile. Mais rétablir le divorce en ce moment, où les audaces sectaires d'un socialisme effronté ne craignent pas de jeter un défi sacrilège à la sainte institution de la famille, c'est manquer au programme de la République honnête, qui nous a garantis la famille et la propriété, c'est aider l'ennemi à ouvrir la brèche.

Un incident judiciaire a passionné momentanément la représentation nationale, et donné aux débats un caractère de violence qui eût

appartenir à une autre époque. Le parquet a requis l'autorisation de mettre en cause, dans la poursuite de l'attentat du 15 mai, le citoyen Louis Blanc, que les dépositions de ses collègues accusent d'avoir encouragé les envahisseurs. Du témoignage du président Buchez et des explications données par M. Louis Blanc avec une véhémence et des récriminations qui ne pouvaient que lui nuire, il semble néanmoins résulter que ce représentant a constamment refusé de quitter sa place, et qu'il n'a été harangué la foule qu'après avoir consulté le bureau et pour suivre un conseil officieux.

La question de prémeditation semble ainsi devoir être écartée. Restent les paroles prononcées par M. Louis Blanc. Il les nie, ou plutôt il les rectifie. Quatre de ses collègues affirment les avoir entendues. L'Assemblée a sagement renvoyé la demande du parquet à une commission sur le rapport de laquelle elle accordera ou refusera l'autorisation de poursuivre.

L'arrestation de Blanqui, de son acolyte Lacambre et du cuisinier Flotte, achève de mettre sous la main de la justice les principaux acteurs de la conspiration du 15 mai. Diverses pièces publiées dans les journaux jettent quelque jour sur la tactique de la faction démagogue pour qui la loi de la majorité nationale n'est pas une loi souveraine, et qui mettent au-dessus du vœu général ses passions et son ambition particulière. On voit dans ces pièces d'où vient cette agitation continue de la place publique, ces inquiétudes sans cesse renouvelées, ces rumeurs sourdes qui entretiennent la défiance et perpétuent le désordre. Tout cela est le résultat d'un plan concerté pour empêcher le crédit de renaitre, pour ruiner la bourgeoisie. On n'est pas assez fort pour faire couler son sang; on veut faire couler son argent. Ce mot cynique répond parfaitement à la pensée directrice d'une faction qui nous ramènerait à la barbarie par la misère générale, s'il était possible qu'on la laissât triompher.

Il nous reste à signaler un triste symptôme au sein de la représentation nationale. La gauche a formé deux clubs, bientôt fondus en un seul, sous la présidence du vénérable Dupont de l'Eure. Les autres fractions de l'Assemblée se croient obligées de suivre cet exemple. La majorité et la minorité vont donc se subdiviser en clubs indépendants, peut-être plus tard hostiles. C'est un malheur.

La gauche a donné pour motif de cette session son désir d'aller le pouvoir exécutif, de lui prêter la force qui lui manque par un appui raisonnable et compact.

Cela n'est qu'un vain prétexte. On ne comprend pas qu'il faille, pour soutenir le pouvoir, ou pour l'attaquer efficacement, s'isoler de la grande aggrégation parlementaire, et se placer dans le milieu si passionné, si turbulent de l'agitation publique. Qu'on se rappelle la pression des clubs parlementaires dans la première révolution, les ardens foyers d'incendie qui s'y allumaient, et comment partent de là les conspirations qui déciment nos assemblées. Pourquoi rappeler sans cesse de précédents, et faire de la révolution de février une pâle copie des périodes les plus orageuses de la première république? Du nouveau, du nouveau, voilà ce que la France demande impérieusement. Elle est lasse de lutter contre des abus restants. Tout gouvernement qui les lui imposera perdra l'impopularité et l'impuissance.

L'aspect triste et calme de Paris, est d'un mauvais présage: le gouvernement exécutif lui-même ne paraît pas bien sur de ce qu'il doit faire, ni de ce qu'il fera; il a perdu, depuis les événements du 15 mai, une partie de la confiance qu'il inspirait, sans que cette confiance ait été ramassée au profit de qui que ce soit. On demande que le projet de constitution soit présenté au plus vite, afin de connaître notre position. Mais ce n'est pas un travail d'un jour que celui de donner une constitution à la France. L'on s'accorde pourtant à affirmer que la commission de Constitution a pris une résolution provisoire sur les deux points importants qui doivent dominer tout le projet de Constitution. Elle aurait admis, la proposition de son président, une chambre unique et un président unique, qui serait nommé directement par le peuple tout entier.

La commission s'est divisée sur l'époque de la durée des élections du président et de la chambre. Quelques uns de ses membres voudraient la fixer à trois ans, d'autres demanderaient que les élections n'eussent lieu que tous les quatre ans.

Voici, à ce sujet, ce que nous lisons dans un journal:

« La commission travaille tous les jours. Après une discussion générale, elle a passé à l'ébauche des différents chapitres. Les discussions sont longues, approfondies, mais presque toutes les décisions sont prises à l'unanimité ou à une très forte majorité.

« La commission a déclaré que la Constitution politique de la France était la République démocratique, une et indivisible.

« Nous croyons que le projet de constitution est précédé d'une déclaration qui reconnaît, outre les droits antérieurs, le droit à l'éducation gratuite, au travail et à l'assistance.

« La commission s'est ensuite occupée du pouvoir législatif.

« Le corps législatif serait composé d'une seule chambre de 570 membres.

« En cas de révision de la Constitution, l'Assemblée constituante serait composée de 900 membres.

« L'élection se ferait encore par département et par scrutin de liste.

« Quant au pouvoir exécutif, la commission avait admis un président nommé directement par le suffrage universel et direct, pour quatre années sans réélection possible. Deux millions de voix seraient nécessaires pour la nomination.

« La commission en est à l'étude des attributions du président et des ministres. »

Un courrier extraordinaire arrivé d'Italie a, dit-on, apporté une nouvelle grave: il paraît que le pape a fait remettre aux représentants des différentes puissances à Rome, une note dans laquelle, après leur avoir exposé la situation des choses, il leur annonce son intention de résigner ses pouvoirs temporels, pour ne conserver désormais que son caractère spirituel de vicaire de Jésus-Christ et de chef de l'église catholique. Le saint père déclare, dit-on, dans sa note qu'il attend pour exécuter sa résolution que les affaires d'Italie soient arrangées et qu'un gouvernement populaire régulier soit installé à Rome.—La Semaine.

Le Dr. LaTerrière a adressé la lettre suivante au Canadien. L'honorable membre pour le Comté du Saguenay donne la cause dominante de sa résignation, qui est celle que nous disions dans notre feuille et reproche au Pilot de lui en avoir attribué une autre. Le Pilot a bien pu tomber dans l'erreur, car le Dr. LaTerrière, outre son désir et sa détermination de ne pas se séparer de ses électeurs, exprimait franchement à qui veut le Pentendre, que sa nouvelle position ne convenait nullement à ses goûts, ses habitudes, ses dispositions et qu'il préférerait sa liberté et son indépendance à la vie officielle et de bureau. Nous ne voulons pas en écrivant ceci blâmer le Dr. LaTerrière. Au contraire nous admirons sa franchise et son indépendance, et nous espérons que ses électeurs lui témoigneront, en l'élevant de nouveau à l'unanimité, qu'ils savent apprécier un représentant aussi intègre et désintéressé que lui.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu de lire dans le journal le Pilot, du 24, une version un peu différente de la raison donnée par d'autres journaux, sur laquelle j'ai basé ma résignation à l'Assemblée de député-adjoint-général après l'avoir acceptée. L'art de bien gouverner, comme le disait Napoléon, est de bien choisir ses serviteurs; or, d'après cette règle, j'ai raison de présumer que l'offre de me nommer député-adjoint-général procédait de cette maxime, bien entendue, en politique surtout.

J'ai donc accepté cette charge sous l'impression que la loi ne me désqualifiait pas d'occuper un siège en parlement, si mes électeurs jugeaient à propos de me le réclamer. A mon arrivée à Montréal, le cabinet ministériel ayant interprété non pas la lettre mais l'esprit de la loi contre mes prétentions; en justice envers mes électeurs dont je n'ai pas voulu politiquement me séparer, j'ai préféré renoncer à la charge en question; c'est en bon français, en un mot, la cause dominante de ma résignation.

Que j'aie visité le bureau que l'on me destinait, on l'a trouvé une vingtaine de lettres à mon adresse que j'ai ouvertes, n'était pas, comme l'auteur le Pilot, en prendre officiellement la charge et encore moins en avoir peur; mais bien véritablement en suite, peut-être indiscret; là, tombé d'étonnement à l'aspect de non élévation, dans un grenier, si vous voulez, éclairé par deux lucarnes, je pus hésiter à doit être compris par ceux qui connaissent les charmes de l'indépendance, de la liberté; ceux, enfin, qui connaissent la position que l'on me proposait d'abandonner en faveur d'une telle élévation, est autre chose. Ainsi, pour mettre fin à la fausse position dans laquelle on persistait à me conseiller de rester, j'ai préféré prendre sur moi tout le blâme d'une résignation dont le motif principal sera jugé, peut-être apprécié, par mes électeurs surtout.

En attendant, si je n'ai pas l'approbation pleine et entière du rédacteur du Pilot, j'ai, je crois, pour me consoler d'un acte qui ne met pas en doute mes principes d'indépendance, celle d'hommes qui veulent, tout autant que ce monsieur, le bien du pays.

En insérant ceci dans votre prochaine feuille, vous obligerez infiniment, Monsieur, Votre très obéissant serviteur, M. DE SALLES LA TERRIÈRE.

Hôtel d'Albion, le 25 juin 1848.

La St. Jean-Baptiste.—Nous apprenons avec plaisir que la fête nationale des Canadiens-français a été solennisée à Québec et dans les principales paroisses de nos campagnes avec pompe et enthousiasme. A Québec, nous dit l'Ami de la Religion et de la Patrie, la procession après s'être formée sur l'Esplanade s'est rendue à la cathédrale où une messe solennelle a été chantée par le Révérend Messire P. McMAHON. Un chœur de dames et messieurs sous la direction de T. MOLT écuyer est venu ajouter à la splendeur du culte par la beauté, l'harmonie et l'ensemble des morceaux de musique qu'il a exécutés. Le sermon a été prêché par le révérend Messire Proulx, de l'Archevêché. L'orateur a pris pour sujet de son discours, le Christianisme; et quelque élevé que fut ce sujet, il l'a traité, développé, de main de maître. Ce discours a été goûté et apprécié de tous et met l'éloquent prédicateur au rang de nos premiers orateurs sacrés. Le soir il y eut un grand banquet où plus de 200 personnes vinrent prendre place et fraterniser.

A Beauharnois, l'Assomption, Varennes, St. Charles, St. Denis, St. Hyacinthe etc., la fête nationale fut célébrée solennellement. Il y eut des grandes messes chantées et dans quelques villages de jolis banquets.

Les deux vaisseaux de guerre américains dont nous parlions il y a quelques jours comme venant ici du lac Ontario doivent être partis ce matin de Kingston. On les attend demain, samedi.

Théâtre Royal.—Mardi dernier a eu lieu l'ouverture de la saison dramatique de 1848, et nous avons du plaisir à le dire, la salle de spectacle était pleine. M. et Mde. Skerrett ainsi que l'excellente compagnie d'Opéra des Seguin ont été salués au lever du rideau, par des tonnerres d'applaudissements. M. Skerrett a remercié le public de cet accueil flatteur d'une manière très spirituelle. Après l'hymne nationale God save the Queen qui fut remarquablement bien chantée, une petite comédie la Lettre perdue fut jouée et tint les spectateurs dans un fou rire d'un bout à l'autre. M. et Mde. Skerrett faisaient les principaux rôles c'est tout dire. Ensuite vint le grand opéra, la MANTANA qui fut exécuté avec succès. La musique de cet opéra ne nous a pas frappée comme bien remarquable. A part deux ou trois passages, cette musique ne nous paraît pas assez vive, remuante, appropriée à l'intérêt dramatique de l'intrigue. Madame Seguin s'est très bien acquittée du rôle de Maritana. M. Reeves le ténor a une belle voix, avec beaucoup d'ampleur, de force et pleine d'harmonie. C'est fâcheux que son jeu comme acteur soit si au-dessous de son talent de chanteur. Il a besoin d'exercice et de grâces. M. Seguin comme à l'ordinaire a été admirable. Quant aux autres membres de la compagnie, ils se sont bien acquittés de leurs différents rôles. Le chœur et l'orchestre ne sauraient être meilleurs. Somme toute, nous croyons que ce que disait dernièrement un journal américain de cette compagnie est parfaitement vrai. C'est la meilleure qu'il y ait jamais eu en Amérique.

Mercredi soir la Sonnambule a été exécutée à la grande satisfaction d'un nombreux auditoire. On nous dit que M. Reeves a fait le rôle d'Elvino, qui lui convient mieux sans doute que celui de Don César de Bazan, avec bonheur et succès.

Ce soir le charmant opéra Fra Diavolo sera représenté. Il y aura foule pour entendre cette admirable musique d'Auber. Cet opéra est justement populaire et par l'intérêt dramatique et par les beautés de l'art musical, dont il est un des chefs-d'œuvre.

Nous apprenons avec plaisir qu'on va commencer immédiatement à placer les lisses sur la partie du chemin de fer de Portland qui se trouve près de Montréal. Deux ou trois des chars de la ligne sont presque terminés à la manufacture d'Omeara.

Les habitants de Chicago, nous dit un journal américain, se régalaient au commencement de juin avec d'excellents melons venus de la Nouvelle Orléans par le Canal du Michigan et de l'Illinois.

Eaux des Sources de Varennes.—Nous remercions M. Bernard de l'envoi qu'il nous a fait d'une douzaine de bouteilles d'eau des Sources de Varennes; cette eau était fraîche et excellente. Une bouteille prise le matin à jeun excite l'appétit et vous rend dispos pour le reste de la journée. La célébrité de ces sources sous tous les rapports est justement acquise. Nous ne doutons pas que M. Bernard fera un grand débit de ce précieux breuvage.

Arrivages.—Le 21 juin 1847, il était arrivé d'autre mer à Québec 438 vaisseaux formant un tonnage de 17428 tonneaux; à la même date 1848, il en est arrivé 467, formant un tonnage de 173077, et donnant 9 vaisseaux de plus cette année, et un tonnage de 1315 tonneaux de moins.

Exportations des Etats-Unis.—Il appert par des statistiques américaines, que les exportations des Etats-Unis ont été comme suit:

Table with 3 columns: Item, Année dernière, Cette année. Rows: Fleur (1,850,446 qrs vs 155,672 qmots), Blé (1,700,153 qmots vs 215,130 minots), Bê d'inde (12,403,536 do. vs 2,431,996 do.)

Arrivée des Exilés.—Les cinq dernières victimes des derniers troubles viennent d'arriver à Montréal. Ces martyrs politiques ont enfin touché le sol de leur patrie après une absence de près de 10 ans. Ce sont MM. C. G. Boue, Jos. Guimont, David Bourbonnais, J. B. Trudel et Et. Languehron. Arrivés à Québec mardi sur le Calévia, ils en sont repartis sur le Charlevoix où le Capt. Ryan, avec sa générosité ordinaire, leur a offert un passage gratis. Nous avons eu le plaisir de recevoir leur visite ce matin et nous sommes heureux d'annoncer qu'ils se portent tous bien. Ils ont quitté la colonie pénale le 10 janvier. Nous avons déjà dit que le nommé Marceau est resté à Sydney, où il est avantageusement établi, s'étant marié à une fille (une anglaise) qui lui a apporté une dot assez considérable.

Au milieu de la joie que nous cause l'arrivée de tous nos frères déportés dans une colonie pénale, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler qu'il existe encore plusieurs proscrits qui gémissent sur la terre étrangère, et qu'une amnistie générale ramènerait au sein de leur patrie. Il nous semble que ceux qui parlent d'agitation n'auraient pas dû oublier cette pénible circonstance! Espérons pourtant que la clémence royale s'étendra jusqu'à ceux qui sont privés du bonheur de revoir le sol natal et que cette amnistie ne se fera pas longtemps attendre. (Minerve.)

Une convention du parti démocrate des Etats Unis tenue à Utica la semaine dernière a fait choix de l'ex-président Martin Van-Buren comme leur candidat pour la présidence. Il y a donc maintenant quatre candidats dans l'arène les généraux Taylor et Scott pour les whigs et le général Cass et Martin Van Buren pour les démocrates.

Accident.—Un enfant du nom d'Edouard Gallagher s'est noyé lundi dernier au pied du courant. Il était dans un canot avec un autre enfant. Le canot frappa sur la chaîne d'une barge et chavira. Gallagher disparut pour toujours; son petit compagnon fut assez prompt pour saisir la chaîne et retourner le canot.

La Commune de Paris dit que le gouvernement républicain a osé armer les forts autour de Paris, ce que l'ancien gouvernement n'a jamais osé faire. C'est significatif.

A. Macfarlane, écrivain, a été élu pour représenter le quartier ouest dans le Conseil de Ville à la place de J. D. Gibb, écrivain, qui a résigné.

Les faux monnayeurs.—Une seconde prise de ces misérables a été faite par le constabable Clarke. Quatre ont été amenés en ville mardi; leurs noms sont Kilbourn, Cross, Hamilton et Ball. On a trouvé dans les bois et dans leurs maisons de la fausse monnaie et toutes espèces d'instruments pour en fabriquer.

Incendie sur l'eau.—Le Speed a été brûlé vendredi dernier près de Grenville. L'équipage et les passagers se sont sauvés, mais le vaisseau a été entièrement consumé. Le feu a pris, on pense, par les étincelles tombées derrière la chaudière. Ce vaisseau appartenait à MM. Macpherson et Crane et n'était pas assuré. On estime la perte à 9 à £10,000.

Brutalité de la Police.—Hâtons-nous de dire qu'il est question ici de la police de la Chine qui a la garde du canal et qui vient de se rendre coupable d'un acte, qui, nous l'espérons, recerra un châtiement sévère, afin de faire un exemple pour l'avenir. Il paraît que lundi soir un nommé Labranche, employé dans les bateaux, homme un peu turbulent, il est vrai, menaçait un nommé Dupont, lorsque quelques hommes de la sûreté police intervinrent d'une manière brutale, au point que Labranche s'est vu forcé de se mettre sur la défensive. Ce malheureux reçut plusieurs coups de crosse de carabine sur la tête et les blessures étaient si profondes que ses jours ont été en danger. Il fut porté à l'hôpital dans un état d'insensibilité. Cette coutume brutale de la part de la police de frapper les gens pour les arrêter, mérite la plus sévère punition et nous espérons encore une fois qu'on fera un exemple. Cinq de ces misérables, anciens volontaires sans doute, ont été arrêtés, et trois d'entre eux ont été forcés de donner caution pour leur comparution, à la prochaine cour des sessions de la paix. Leurs noms sont Finimore, Eacot et Backwell.—Minerve.

Le Rev. M. O'Reilly et l'Avenir.—Nos lecteurs ont sans doute lu avec plaisir dans notre dernier numéro, la lettre que M. O'Reilly écrivait au Journal de Québec concernant la colonisation des townships. Le digne prêtre y faisait un appel à tous les canadiens, de cesser des discussions propres à produire l'animosité et la division dans leurs rangs et de s'unir tous ensemble pour promouvoir l'œuvre de la colonisation. Il n'attaquait personne en particulier. L'Avenir a qui sans doute les termes de cette lettre ont déplu, avec son outrecuidance et son indirection ordinaire, a fait à ce sujet une sortie aussi injuste que malhonnête contre M. O'Reilly. Voici le paragraphe en question, auquel M. O'Reilly répond d'une manière si digne et si victorieuse à la fois.

« Sur le Journal de Québec, de la semaine dernière, on lit une lettre de M. O'Reilly annonçant que le gouvernement va donner des terres près de Québec. Beaucoup de personnes ont été surprises de voir dans cette lettre une insinuation beaucoup plus sévère contre ceux qui ne pensent pas absolument comme les partisans quand même du ministère sur l'Union des Canadas. On a fait à ce sujet la remarque que le révérend monsieur avait une politique de rechange suivant le Journal qui publiait ses inspirations. M. O'Reilly sait mieux que tout autre que ceux qu'il attaque d'une manière si peu apostolique ont travaillé, dans leur sphère et suivant leur moyen, plus que tous les ministres réunis, à l'œuvre de l'établissement des Townships. Quant à la question si cet établissement vaut mieux que le rappel de l'Union, M. O'Reilly peut avoir son opinion que beaucoup d'autres n'adoptent sans doute pas; il est toujours bien singulier d'entendre un irlandais se faire l'apologiste d'une politique au moyen de laquelle on a perdu son pays natal. Nous croyons d'ailleurs que les deux questions peuvent marcher de front. »

A l'Éditeur de la Minerve. Montréal, 28 juin 1848. M. l'Éditeur.—Je viens de voir dans l'Avenir de ce jour, un paragraphe éditorial, où mon pauvre nom figure entouré d'expressions qui me surprennent par leur violence et leur malice. Elles me surprennent parce que je n'avais point lieu de m'attendre à me jamais voir traduit devant le public Canadien-français pour cause d'apostasie politique, surtout que les motifs que l'Avenir. Elles m'allaient paraitre chez moi, et m'y sont attribuées. n'existent point chez moi, et par ce que surtout la jeunesse canadienne, dont le journal en question se dit l'organe, ne croira jamais, elle me connaît le moins du monde, que M. O'Reilly, écrivain quelconque, ses convictions à l'endroit des Canadiens-français et de leurs intérêts véritables, contre l'ami des hommes ou leurs promesses. Il a qu'en fait.

Certes, je n'ai jamais changé d'avis sur l'opportunité de l'agitation actuelle au sujet de l'Union. Quant à l'acte même d'union, j'ai toujours cru que c'était un acte de monstrueuse injustice. J'étais encore sur des bancs de l'école, à côté de l'Éditeur du Journal de Québec, quand l'on vint nous faire signer une requête contre l'Union des Canadas. M. Cauchon connaissait mieux que personne mes sentiments et mes convictions à l'égard de l'Union. Aujourd'hui je n'ai pas honte de m'en vanter. J'ai toujours blâmé l'Union; mais j'ai

trop les Canadiens-français pour les exciter dans ce moment-ci, à compromettre la magnifique position qu'ils occupent, afin de les engager dans une agitation politique, qui les plongerait infailliblement dans l'infériorité sociale, dont M. LaFontaine, autant que M. O'Reilly, les voudrait préserver, même au prix de leur République, et au prix de plus chères amitiés que celle de l'Acadie!

Il ne s'agit point dans la lettre qui m'a attiré l'attention, d'une question de raison, mais d'une question de convenance, tout au plus. Toute vérité n'est pas bonne à dire en tout temps. La sagesse, l'habileté consiste à saisir l'occasion favorable de jeter dans l'esprit public les germes d'une salutaire opinion. J'en suis sûr, car à trouver un seul Canadien-français qui ne blâme pas l'union. Nous ne sommes divisés que sur le point de l'opportunité. Ceux qui combattent avec le plus d'ardeur, les sentiments de ceux qui voudraient agiter le rappel de l'acte qui unit les deux provinces, ne flétrissent pas avec moins d'énergie que leurs adversaires, l'initiative de cette mesure, seulement, les premiers voudraient assurer au peuple, au pays les bienfaits que prépare une administration, pour le rétablissement de laquelle, les deux partis contentaient leurs vœux et leurs efforts, il y a quelques mois.

Pour moi, je vois à présent comme j'ai aperçu dès le commencement, les dispositions les moins équivoques chez lord Elgin et ses conseillers actuels, de favoriser toute mesure tendant à améliorer la position sociale de la race française en ce pays. Je croyais, je crois encore que l'association des établissements canadiens est destinée à être un des plus puissants remparts de l'existence et de la prospérité de cette race.

Après six mois d'attente, de travaux, et je le puis dire, de souffrance pour moi, la réponse du gouvernement nous parvient. Elle nous assure un immense avantage. Dans ma joie, j'en appelle à tous les citoyens d'unir leurs efforts à ceux des hommes qui travaillent à l'avancement de la belle œuvre de la colonisation. Je proteste que je n'avais point dans ma pensée, les jeunes Messieurs de l'Acadie, Mais j'ai cru que le moment était favorable de prier les deux partis qui affligent le pays de leurs débats si peu fraternels, charitables et si peu Canadiens, de me prêter pour un temps tout l'appui de leur patriotisme, afin d'organiser le pays sous les drapeaux de l'association. Est-ce donc que les Canadiens-français ne sont pas divisés par ces débats inopportuns? Est-ce que le pays ne gémit pas de cette division qui réjouit ceux qui y voient l'augure de leur propre et prochaine victoire? Irlandais, et connaissant par l'histoire de mon pays, les conséquences de la discorde entre frères, puis-je ne point désirer l'union entre vous Canadiens-français? Et s'il m'est permis de le désirer, me ferez-vous un crime de l'appeler de mes humbles vœux? Messieurs de l'Acadie! vous essayez, je sais, de nous exhorter tout le monde à cette unité d'action et de sentiments, je ne prends pas sur moi de blâmer qui que ce soit. Fassez-moi dix fois mériter l'admiration de votre critique, il est dit bien-séant de votre part de me permettre de laisser le pays avec la douce conviction que la jeunesse canadienne sait aimer ceux qui l'aiment, et jeter le voile d'un charitable silence sur les fautes de ceux qui travaillent consciencieusement au bien du Canada.

Je prie les journaux français qui reproduisent cette lettre, de ne l'accompagner d'aucune remarque. Messieurs de l'Acadie, priez-vous, priez votre belle et chère patrie, n'avez jamais d'ennemi plus dangereux que B. O'REILLY.

(Pour la Revue Canadienne.)

M. l'Éditeur, Auriez-vous la complaisance d'insérer dans votre intéressant journal le résultat d'une assemblée qui a eu lieu à St. Clément de Beauharnois le jour de la fête nationale, en faveur de l'association de la colonisation. St. Clément, comme de coutume, a chômé la belle fête Canadienne. Une messe solennelle a été chantée pour cimenter l'union entre les Canadiens et pour attirer les bénédictions du Seigneur sur la colonisation; entreprise qui mérite la considération de tout homme qui a à cœur la prospérité de son pays. Aussi la paroisse en masse a fait preuve de son patriotisme en assistant en foule à l'assemblée, et s'enrolant généreusement dans l'association; plusieurs discours ont été prononcés en faveur de cette belle œuvre. M. le Dr. Cartier dans un discours énergique et lucide a fait ressortir éloquentement l'avantage d'un pareil établissement; il a fait voir avec beaucoup de tact que l'éducation civilise l'homme en le rendant libre; puis la générosité du ministère a retenu aux oreilles de son auditoire, sans oublier le don gracieux de Son Excellence.

M. Brown, agent de la Seigneurie, dans un discours rempli de sympathie pour les Canadiens, les a félicités sur la coopération de l'Exécutif, puis leur a fait voir clairement que la vallée du St. Laurent étant si bien établie ils devaient à présent cultiver les terres des Townships. Puis les paroles de notre digne et révérend curé firent une impression des plus vives. Non seulement M. Charland remplit avec le plus grand zèle son devoir pastoral, mais encore dans toutes les entreprises publiques qui peuvent aider à la prospérité de ses compatriotes, on le voit toujours de l'avant, en autant que son ministère le lui permet. On a ensuite procédé à la nomination des membres du comité: MM. L. D. Charland, père, Président; Dr. R. Cartier, éc., 1er Vice-Président; H. Bogue, éc., 2nd. de. L. Baudry, éc., Secrétaire-correspondant; L. Hénauld, éc. Secrét. Trésorier. JEAN-BAPTISTE.

M. l'Éditeur, Ce n'est pas sans regret que plusieurs de mes amis et moi-même avons lu dans votre dernière feuille une correspondance, où M. Bienvenu est accusé d'avoir pris dans Haydn la plus grande partie de la messe qu'il a composée à l'occasion de notre fête nationale. L'auteur de cette correspondance a servi d'instrument à la passion jalouse d'un compositeur malheureux, qui plein de dépit à la vue du succès d'un jeune homme plus capable que lui, l'a ainsi fait attaquer calmement. En terminant je prie M. N. . . . de cesser d'être l'instrument de la passion d'autrui, car il lutterait en vain contre les témoignages de nos meilleurs musiciens qui tous assurent qu'il y a chez M. Bienvenu un ton original qui n'appartient qu'à lui seul.

F. . . .

M. l'Éditeur, J'ai lu sur une des feuilles de votre journal une correspondance signée: M. N. (amateur obscur). On y informait le public que la messe en musique que MM. les élèves du Collège de Montréal exécutèrent le jour de St. Jean-Baptiste, était un chef-d'œuvre de Michel Haydn, métamorphosé dans ses passages les

plus difficiles. Je présume que ce M. correspondant a voulu dire Joseph Haydn, car Michel qui était son frère, n'a jamais fait de chef-d'œuvre. Quoiqu'il en soit, comme je me reconnais l'auteur de la musique sacrée qui fut exécutée samedi dernier, j'invite très-respectueusement ceux qui ont ainsi jugé, à se rendre chez moi, (Rue St. Laurent, No. 44). Ils pourront parler avec eux toute la musique sacrée de Haydn et de Mozart. Nous confronterons ensemble ces ouvrages avec celui que je dis être le mien. Ils me feront alors remarquer les passages copiés ou métamorphosés, je leur en serai très obligé. S'ils n'ont pas assez de confiance en leurs propres forces, ils pourront se faire accompagner par des amateurs plus éclairés. S'ils se présentent, j'en serai flatté et très honoré; s'ils restent dans l'obscurité, je les y laisserai, persuadé avec le public, qu'ils étaient des détecteurs, ou qu'ils ne savaient pas dans le temps ce qu'ils disaient.

F. X. BIENVENU.

30 juin 1848.

Naissance.

En cette ville, le 23, l'épouse de T. BOUTILLIER, deuyer, a mis au monde un fils.

THEATRE ROYAL.

QUATRIEME SOIREE

GRAND OPERA.

L'orchestre se compose de trente instruments assisté de l'excellente Bande du 19e Régiment.

Chef d'orchestre, M. O'FLAHERTY.

Ce soir, Vendredi 30 juin Sera représenté l'opéra d'Auber de

Fra DiaVolo

THE INN OF TERRACINA.

MME. SEGUIN, M. SEGUIN ET M. REEVES.

UNE DANSE FAVORITE PAR Mlle. ST. CLAIR,

RAISING THE WIND.

Première loges 5s. Parterre 3s. 9d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Fray trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

(Toutes admissions de compliments suspendus à la presse excepté.)

Les portes s'ouvrent à 7 heures et demi et la représentation commence à 8 heures précises. Directeur. . . . M. SKERRETT. Directeur de la Scène. . . M. A. ANDREWS. Agissant Directeur. . . M. DEWALDEN.

DISTRICT DEMONTREAL. COUR DE CIRCUIT DE ST. JEAN, Vendredi, le 2 juin 1848.

Présent: HYPOLYTE GOV, ECUYER, Juge de Circuit.

GEORGE BURTON HAMILTON, ci-devant de Londres, dans le comté de Middlesex, et présentement de Chelmsford dans le comté d'Essex en Angleterre, ecclésiastique, WILLIAM HENRY KING, de Londres, susdit, écuyer, exécuteurs testamentaires survivants, et légataires universels fidei commissaires, "universal fiduciary Legatees, de feu NAPIER CHRISTIE BURTON, en son vivant de Londres susdit en Angleterre, général dans les armées de Sa Majesté,

MARCEL RICHARD, cultivateur de la Seigneurie Lacolle dit circuit et district, Demandeurs,

vs. L'Amant de la Lune, par Chs. Paul de Koe, 12 vols. Soirées de Walter Scott dans Paris, par M. L. Jacob, 2 vols. Le Bon vieux Temps, suite des Soirées de Valtor Scott, 2 vols. Quand j'étais jeune, par P. L. Jacob, 2 vols. Pigneron, Histoire du temps de Louis XIV, 630, par P. L. Jacob, 2 vols. Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge, par le vénérable serviteur de Dieu, L. M. Oreguen de Mintfort. Les Hébertards — Légende des Baronies, 43, par A. Barginet, (de Grenoble) 2 vols. Les Mémoires, Romans et Nouvelles, par son Goulan, 2 vols. Les Mille et une Nuits, Contes Arabes, traduits par Galland, 1 vol. prix 5s. Œuvres de Victor Hugo, Edition Illustrée 3 vols. Mastemar Ready; ou, Le Naufrage du kifique, Traduit de l'Anglais du Capitaine Mgal, par M. James. Leçons de Philosophie Intellectuelle et Arabe, par H. C. Guilhe, prix 1s. 3d.

Par la Cour, J. MCGILLIS, G. C. C.

Posses CANADIENS. — A Albion, par R. C. — Histoire Populaire, Anecdotes et pittoresques de la Grande Armée, (suite) par Emile Marco de St. Hilaire. — Avis charitables donnés à l'abri du Rideau, par Mlle. Gaudin, traduit de l'Anglais par P. L. M. (suite) — Notice Biographique. — L'hon. John Nelson — Versa — Nouvelle Russie, par Sophie Corvax. — Souvenirs d'un voyage aux Etats-Unis en 1847. — Les Femmes Chinoises, par le Comte de Bonavosi. — Le Comte de Montcalm — par Heano. — MUSIQUE. — LA MARIANA. — POLKA.

LIVRES FRANCAIS.

A VENDRE par le Sousigné, les ouvrages suivants, par les Auteurs les plus Populaires. Les Deux Dimes, par A. Dumas 10 vols. Vingt ans après, (suite des trois mousquetaires.) de 4 volumes. Mémoires d'un Médecin par A. Dumas 7 vols. Caligula, tragédie en Cinq Actes et en vers, avec un prologue, par A. Dumas, 1 volume. Catherine Howard, drame en Cinq Actes et en huit Tableaux, par A. Dumas. Charles VII chez ses grands Vassaux, drame par A. D. Une fille du Régent par A. Dumas, 3 vols. Teresa, drame, par A. Dumas. De Paris à Cadix, par do 2 vols. Les Quarante Cinq par do 4 vols. L'Alchimiste, drame par do Christine, drame par do Les Drames Inconnus par Frédéric Soulié, vols. 5 & 6. Histoire d'Olivier Dulaime par do 4 vols. Les Aventures de Saturnin Fichet, ou la Conspiration de la Rouarie, par F. Soulié, 5 vols. Histoire populaire, Anecdote et pittoresque de Napoléon et de la grande armée, par Emile Marco de Saint-Hilaire, 3 vols. Théâtre D'Education, par Madame de Gmil, 4 vols. Antoine, X. B. Saintine. Le Beau d'Angennes, par Auguste Maquet 2 vols. 1. Mat de Coeque, par Emile Souvestre, 2 vols. Saffa, par Roger de Beauvoir, 2 vols. Le Champ des Martyrs, par Ernest Meunier, 2 vols. Un Homme Sérieux, par Charles de Bernard 2 vols. L'Aïné de la famille, par A. De Lavergne, 2 vols. Pauline Butler, suivi de le Brasero, par A. De Lavergne André le Vendéen, par Moline Waldor, 2 vols. Notre-Dame de Paris, par Victor Hugo, 3 vols. Le dernier jour d'un condamné, par do L'Emérillon, épisode du siège de Paris, par Elie Berthel La Ferme de L'Osierac par do 2 vols. La Mine d'Or, par do 2 vols. Paul Duvert par do Angelo, Tyran de Padoue, par Victor Hugo Le Roi s'amuse, par do do L'Éternel Borgia, par do do Le Mari de Mme. De Solange, suivi de les préventions proverbe, par Emile Souvestre. Le Journaliste, par Emile Souvestre, 2 vols. L'Excommunié, par Horace de Saint-Aubin, 2 vols. Mlle. De La Tour du Pin, par Mmela Contesse Daub, 2 vols. La Margrave, suivi de Madame la Duchesse, par do. Les Bâtes Masqués, par do 2 vols. Jacques, par George Sand, 2 vols. Indiana, par do 2 vols. Pauline, par do 1 vol. Le Piccinino, par do 3 vols. Simon, par do 1 vol. Paul et Virginie, suivi de la Chronique Indienne du Café de Surate et du Voyage de Colas, par J. H. Bernardin de St. Pierre, 1 vol. prix 3s. Elisabeth; ou, Les Exilés de Sibérie, par Mme. Cottin, 1 vol. prix 3s. Romans et Contes Philosophiques, par H. De Balzac. Le Centenaire; ou, Les deux Béringeeol, par do 2 vols. Vautrin, drame en cinq actes et en prose, par do 1 vol. Le Lis dans la Vallée, par do 2 vols. Histoire de la Grandeur et de la Décadence, de César Bironneau, par H. De Balzac, 2 vols. Le Médecin de Campagne, par do 2 vols. Le Livre Mystique, par do 2 vols. La Cousine Bette, par do 3 vols. Fernand, par H. Arnaud, (Madame Chs. tenbaud). Le Procureur du Roi, par Jules A. David. Les Petits Emigrés; ou, Correspondance de quelques Enfants, par Madame de Genlis, 2 vol. Rosette, par Marie de E'pigny, 2 vols. L'Univers; ou le Spectacle de la Nature; et de l'Industrie Humaine, par Chs. Delattre, 4 vols. Martin l'Enfant Trouvé; ou, Les Mémoires d'un Valet de Chambre, par Eugène Sue, 4 vols. Les Mystères de Paris, par do 11 vols. Le Juif Errant, par do 15 vols. Nouveau Langage des Fleurs, publié par Lacrosse & Cie. Bruxelles. L'Amant de la Lune, par Chs. Paul de Koe, 12 vols. Soirées de Walter Scott dans Paris, par M. L. Jacob, 2 vols. Le Bon vieux Temps, suite des Soirées de Valtor Scott, 2 vols. Quand j'étais jeune, par P. L. Jacob, 2 vols. Pigneron, Histoire du temps de Louis XIV, 630, par P. L. Jacob, 2 vols. Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge, par le vénérable serviteur de Dieu, L. M. Oreguen de Mintfort. Les Hébertards — Légende des Baronies, 43, par A. Barginet, (de Grenoble) 2 vols. Les Mémoires, Romans et Nouvelles, par son Goulan, 2 vols. Les Mille et une Nuits, Contes Arabes, traduits par Galland, 1 vol. prix 5s. Œuvres de Victor Hugo, Edition Illustrée 3 vols. Mastemar Ready; ou, Le Naufrage du kifique, Traduit de l'Anglais du Capitaine Mgal, par M. James. Leçons de Philosophie Intellectuelle et Arabe, par H. C. Guilhe, prix 1s. 3d.

JOHN McCOY, 9, Grande rue. Jacques. Montréal, 16 juin.

GRANDES NOUVEAUTES.



LES sousignés viennent de recevoir par le Douglas de Londres un assortiment considérable et des mieux choisis de Pipes de Mers-Chauffe (Ecume de Mer) PIPES DE GOUT D'ARGYLE, PORTES-CIGARE, BOTES à TABAC pour PRISE et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARI-SIENNES, de beaux bécornets pour Cigares, des Trains de chemins de fer, un nouveau mode amélioré d'avoir toujours une lumière claire et belle à bon marché. Aussi la nouvelle lumière pyramidale pour cigare beaucoup améliorée, bien supérieure à la fusée commune et bien plus agréable à l'odeur et au goût de cigare. Les articles ci-dessus ont tous été achetés récemment à Paris et à Londres pour Argyle, Comptant et les sousignés peuvent offrir le tout en vente à des prix extraordinairement bas, soit en gros ou en détail. Aussi TOUTS FRATS ARRIVES 100 M Cigares TRISTE SARRZ Prince et 40 M des meilleurs Havanes, des qualités supérieures. Les sousignés sont les seuls agents à Montréal pour les célèbres Tabacs à chiquer de John Taylor et cie. L. LYONS & Cie. 13 juin 1848. Batisses de Stuart, rue Notre-Dame.

JOHN A. LECLERC, MARCHAND DE CUIR EN GROS ET EN DETAIL

No. 174, RUE SAINT-PAUL, Près de la Maison de Douane, partie voisine de B. WORKMAN, Apothicaire, MONTREAL. N. B. Cuir de différentes sortes pour les Selliers et Cordonniers.—13 juin.—tm.

SOURCES DE VARENNES.

Le propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépôt des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médicale. M. BERNARD recevra de l'eau fraîche régulièrement deux fois par semaine; les précautions requises seront prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraîche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées; tout ordre pour l'achat de la grande armée, par Emile Marco de Saint-Hilaire, 3 vols. Théâtre D'Education, par Madame de Gmil, 4 vols. Antoine, X. B. Saintine. Le Beau d'Angennes, par Auguste Maquet 2 vols. 1. Mat de Coeque, par Emile Souvestre, 2 vols. Saffa, par Roger de Beauvoir, 2 vols. Le Champ des Martyrs, par Ernest Meunier, 2 vols. Un Homme Sérieux, par Charles de Bernard 2 vols. L'Aïné de la famille, par A. De Lavergne, 2 vols. Pauline Butler, suivi de le Brasero, par A. De Lavergne André le Vendéen, par Moline Waldor, 2 vols. Notre-Dame de Paris, par Victor Hugo, 3 vols. Le dernier jour d'un condamné, par do L'Emérillon, épisode du siège de Paris, par Elie Berthel La Ferme de L'Osierac par do 2 vols. La Mine d'Or, par do 2 vols. Paul Duvert par do Angelo, Tyran de Padoue, par Victor Hugo Le Roi s'amuse, par do do L'Éternel Borgia, par do do Le Mari de Mme. De Solange, suivi de les préventions proverbe, par Emile Souvestre. Le Journaliste, par Emile Souvestre, 2 vols. L'Excommunié, par Horace de Saint-Aubin, 2 vols. Mlle. De La Tour du Pin, par Mmela Contesse Daub, 2 vols. La Margrave, suivi de Madame la Duchesse, par do. Les Bâtes Masqués, par do 2 vols. Jacques, par George Sand, 2 vols. Indiana, par do 2 vols. Pauline, par do 1 vol. Le Piccinino, par do 3 vols. Simon, par do 1 vol. Paul et Virginie, suivi de la Chronique Indienne du Café de Surate et du Voyage de Colas, par J. H. Bernardin de St. Pierre, 1 vol. prix 3s. Elisabeth; ou, Les Exilés de Sibérie, par Mme. Cottin, 1 vol. prix 3s. Romans et Contes Philosophiques, par H. De Balzac. Le Centenaire; ou, Les deux Béringeeol, par do 2 vols. Vautrin, drame en cinq actes et en prose, par do 1 vol. Le Lis dans la Vallée, par do 2 vols. Histoire de la Grandeur et de la Décadence, de César Bironneau, par H. De Balzac, 2 vols. Le Médecin de Campagne, par do 2 vols. Le Livre Mystique, par do 2 vols. La Cousine Bette, par do 3 vols. Fernand, par H. Arnaud, (Madame Chs. tenbaud). Le Procureur du Roi, par Jules A. David. Les Petits Emigrés; ou, Correspondance de quelques Enfants, par Madame de Genlis, 2 vol. Rosette, par Marie de E'pigny, 2 vols. L'Univers; ou le Spectacle de la Nature; et de l'Industrie Humaine, par Chs. Delattre, 4 vols. Martin l'Enfant Trouvé; ou, Les Mémoires d'un Valet de Chambre, par Eugène Sue, 4 vols. Les Mystères de Paris, par do 11 vols. Le Juif Errant, par do 15 vols. Nouveau Langage des Fleurs, publié par Lacrosse & Cie. Bruxelles. L'Amant de la Lune, par Chs. Paul de Koe, 12 vols. Soirées de Walter Scott dans Paris, par M. L. Jacob, 2 vols. Le Bon vieux Temps, suite des Soirées de Valtor Scott, 2 vols. Quand j'étais jeune, par P. L. Jacob, 2 vols. Pigneron, Histoire du temps de Louis XIV, 630, par P. L. Jacob, 2 vols. Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge, par le vénérable serviteur de Dieu, L. M. Oreguen de Mintfort. Les Hébertards — Légende des Baronies, 43, par A. Barginet, (de Grenoble) 2 vols. Les Mémoires, Romans et Nouvelles, par son Goulan, 2 vols. Les Mille et une Nuits, Contes Arabes, traduits par Galland, 1 vol. prix 5s. Œuvres de Victor Hugo, Edition Illustrée 3 vols. Mastemar Ready; ou, Le Naufrage du kifique, Traduit de l'Anglais du Capitaine Mgal, par M. James. Leçons de Philosophie Intellectuelle et Arabe, par H. C. Guilhe, prix 1s. 3d.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS est par les présentes donné, que JOHN DANE-GANT, Ec., ayant résigné sa place comme Directeur de la Banque du Peuple, ne fait plus partie de la Corporation de cette Banque et que M. J. D. BERNARD, Ec., a été nommé Directeur de la Banque du Peuple, et que M. J. D. BERNARD, Ec., ont été dûment élus membres de la dite Corporation. Par Ordre, LEMOINE, Caissier. Montréal, 8 juin 1848.—cc

J. IRELAND, GRAVEUR, GRANDE RUE ST. JACQUES,

A côté de la Banque de l'Amérique du Nord, MONTREAL. Se charge de GRAVER et IMPRIMER des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses Professionnelles, Têtes de Comptes, Billets, Traités, etc. BUREAU EN HAUT. 4 mai, 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE JEAN-BTE. ROLLAND.

No. 21 Rue St. Vincent Montréal. On trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de brochures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piécets propres à être donnés en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits. Montréal, 24 mai, 1848.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES

MANCHE prochain, le 25 du courant, le bateau à vapeur, STE. HELENE, Capt. L'ESPERANCE, laissera ce Port à UNE heure précise de Pâques-midi, et sera de retour de bonne heure. Prix du passage: 30 sous pour aller et revenir. Montréal, 26 juin.

CHAPEAUX DE SOIE.

Regusdirectement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. PRIX:—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars 1848. }

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR

E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—nm. }

W.M. MUIR, MARCHAND-TAILLEUR, 18, Rue St. Francois-Xavier, VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'effets convenables à son commerce. Il invite ses amis et le public à lui faire une visite. Québec, 19 mai, 1848.

ECOLE DE JOUR ET DE PENSION. RUE CRAIG.

MR. DUTTON informe respectueusement ses amis et les citoyens de Montréal qu'il a OUVERT son ETABLISSEMENT pour l'INSTRUCTION des JEUNES MESSIEURS dans toutes les branches de l'éducation nécessaire pour les qualifier pour la carrière Commerciale et Professionnelle aux termes suivants: Payables par Quartier d'avance. Education Anglaise préparatoire avec l'Arithmétique Mentale £2 10s par An. L'Écriture et l'Arithmétique par Induction et la routine ordinaire. 4 0 " Education Anglaise complétée avec la composition et l'usage du Globe. 5 0 " Français et Italien en addition. 6 0 " Les langues Grecques et Latines avec le Dessin, la Sténographie et les Mathématiques en addition. 7 10 " Un petit nombre de Pupilles peuvent être pensionnés. Charges, comprenant l'Éducation complète. Au-dessous de 10 ans.—£30 par année. Au-dessous de 15 ans.—£35 par année. Des références respectables peuvent être données, si requises. L'Éducation Collégiale de M. DUTTON, en longue connaissance pratique des carrières commerciale et professionnelle, son expérience lui donne la faculté de diriger ses élèves par le chemin le plus court, vers l'acquisition de ces connaissances qu'ils veulent acquérir et d'une éducation égale à aucun autre en cette Province. Une Série de Lectures Philosophiques sera commencée le plus tôt possible. Bâtisse d'Hotel, partie Ouest de la rue Craig. 23 mai, 1848.

STEAMER EN LIGNE DIRECTE A CHICAGO ET AU DETROIT.

Le Steamer OTTAWA partira du Bassin du Canal de Lachine, VENDREDI, le 23 du courant, à 6 heures du soir, pour se rendre en droite ligne à CHICAGO et au DETROIT, s'arrêtant aux ports intermédiaires, offrant une excellente occasion à ceux qui désirent se rendre dans l'Ouest. Pour le fret et le passage, s'adresser au Bureau, au Bassin du Canal, ou à John Torrance & Cie.—16 juin.

TORTUES.

ON vient de recevoir au RESTAURANT COMPAIN, Place d'Armes, DEUX TORTUES, dont l'une pèse 65 lbs. On en fera de la soupe qui pourra être servie 2 ou 3 jours à midi.—16 juin.

ECOLE DU JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. Phillips, ci-devant du High School Professeurs-Assistants.—MM. Robertson & Harris. Français et Italien.—M. F. A. DESNEZ. Dessin.—M. M. de l'Académie Royale d'Édition-bourg. Ecole de Génie } M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande. Mathématiques } IRLANDE. TERMES: Payable d'avance par Quartiers. Par année. Département Préparatoire. £8 0 0 Anglais et Mercantile. 8 0 0 Classiques, Mathématiques et Français. 10 10 0 Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession. 12 10 0 PENSIONNAIRES, £40 à £50 par année. F. A. une charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILLIPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal, à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada. Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, un instructeur dans toutes les branches des sciences pratiques et du Genre-Civil, comprenant le Dessin linéaire, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, hâtures, ponts et chaussées, aqueducs, viaducs et l'amélioration des rivières, bacs, etc., etc. Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux. Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'histoire Naturelle seront continuées.

S. PHILLIPS, PRINCIPAL. Rue St. Urbain } 15 mai 1848. }

Boutique de Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs qu'elle a reçu par le PEAL et le JOHN BULL le plus splendide assortiment de LAINES DE BERLIN qui ait jamais été importé au Canada. L'éclat des nuances est supérieur, et peut satisfaire tous les goûts par sa grande variété. Made. W. prend aussi la liberté de rappeler aux dames qu'elle a constamment en main tous les articles requis dans toutes espèces d'ouvrages de goût. Bâtisse des Odd Fellows } 2 juin, 1848. }

SITUATION DEMANDEE.

UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations. Il pourrait rendre soin des chevaux. S'adresser à ce Bureau. 20 juin 1848.

SOURCES DE VARENNES.

LA Sousignée ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES DE VARENNES, annonce au public qu'elle tiendra PHOTEL de ces Sources durant LA SAISON de Pâques pour faciliter ceux qui désiraient aller prendre les eaux. Elle tiendra constamment toutes sortes de rafraichissements et une bonne table pour ceux qui visiteront les sources. ANG. ST. JULIEN. Montréal, 12 juin—tm.

WM. MUIR, MARCHAND-TAILLEUR, 18, Rue St. Francois-Xavier, VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'effets convenables à son commerce.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au PUBLIC en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de

CHAPEAUX DE SOIE. Repus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. PRIX:—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

AVIS. LE Soussigné ayant constitué G. WEEKS, Notaire de cette ville, son PROCUREUR et AGENT pour gérer et administrer ses biens et affaires, requiert ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations pour être liquidés, et ceux qui lui sont endettés de venir payer sans délai le montant de leurs dettes respectives. JOHN DONEGANI. Montréal, 25 mai, 1848.

VITRES A VENDRE. LA COMPAGNIE DE LA MANUFACTURE DE LA VERRE DE POSTAWA, offre à vendre:— 2,000 BOITES DE VITRES, De 7 1/2 sur 8 et de 30 sur 42 de diverses qualités.

VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUDREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. P. Beaubien, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. MONTANT des aux Dépositaires le 31 Décembre 1847. £62675 11 7

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. Balance due aux Dépositaires ce jour. £64143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

AVIS DES POSTES. A commencer JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York.

CINQ OU SIX COMPAGNONS-TAILLEURS Trouveront de l'emploi en s'adressant à C. GAREAU, Rue Notre-Dame. 21 avril.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal.

LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHE-TIERRE et MONTCALM. J. DUFRESNE, N P 20 mars.

ENCORE DES NOUVELLES. UNE AUTRE REVOLUTION

Non parmi les Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS

10,000 Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les attaques des pluies du printemps, des vents d'Automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyver.

A LA MANUFACTURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTRÉAL 101, rue Notre Dame, (Coin de la rue St. Gabriel.)

Allez-y avec votre argent et vous saurez plus que la valeur en cuir de première qualité et bien confectionnés. Allez-y et achetez une fois. Vous êtes sûr d'y retourner encore, car là vous pouvez avoir:

Bottes de paille pour dames pour 6s 3d Bottes courtes 4s à 5s Bottines de veau pour 5s à 6s Demi-Gaies 5s à 6s Souliers de Kid pour marcher 5s à 6s Pantouffes 2s 6d à 6s 3d Bottes de Veaux pour hommes 15s à 17s 6d Demi-bottes 12s 6d

W. DEERING & CIE. Rappellez-vous le No. 101, Rue Notre-Dame, vis-à-vis chez G. Savage, & Fils

ECOLE DE JOUR ET DE PENSION. RUE CRAIG. MR. DUTTON informe respectueusement ses amis et les citoyens de Montréal qu'il a OUVERT son ETABLISSEMENT pour l'INSTRUCTION des JEUNES MESSIEURS dans toutes les branches de l'éducation nécessaire pour les qualifier pour la carrière Commerciale et Professionnelle aux termes suivants:

Education Anglaise préparatoire avec l'Arithmétique Mentale £2 10s par An. L'écriture et l'Arithmétique par induction et la routine ordinaire. 4 0 Education Anglaise complète avec la composition et l'usage du Globe. 5 0 Français et Italien en addition. 6 0 Les langues Grecques et Latines avec le Dessin, la Sténographie et les Mathématiques en addition. 7 10 Un petit nombre de Pupilles peuvent être pensionnés. Charges, comprenant l'Education complète. Au-dessous de 10 ans—£30 par année. Au-dessous de 15 ans—£35 par année. Des références respectables peuvent être données, si requises. L'Education Collégiale de M. DUTTON, sa longue connaissance pratique des carrières commerciales et professionnelles, son expérience lui donne la faculté de diriger ses élèves par le chemin le plus court, vers l'acquisition de ces connaissances qu'ils veulent acquérir et d'une éducation égale à aucun autre en cette Province. Une Série de Lectures Philosophiques sera commencée le plutôt possible. Bâtisse d'Ostelt, partie Ouest de la rue Craig. 20 mai, 1848.

STEAMER EN LIGNE DIRECTE A CHICAGO ET AU DETROIT. LE Steamer OTTAWA partira du Bassin du Canal de Lachine, VENDREDI, le 23 du courant, à 6 heures du soir, pour se rendre en droite ligne à CHICAGO et au DETROIT, s'arrêtant aux ports intermédiaires, offrira une excellente occasion à ceux qui désirent se rendre dans l'Ouest.

TORTUES. ON vient de recevoir au RESTAURANT COMPAIN, Place-d'Armes, DEUX TORTUES, dont l'une pèse 205 lbs. On en fera de la soupe qui pourra être servie tous les jours à midi.—16 juin.

MARCHANDISES NOUVELLES. LES Soussignés annoncent à leurs nombreux pratiques et au public, qu'ils reçoivent maintenant par le Calédonia, le Montréal, l'Albion et la Britannia, qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels que Drap, Casimire, Cotonnages, Indiennes, Regattas, Chapeaux de paille, et Tapisserie pour chambre, etc. etc, qu'ils vendront à bon marché.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS. M. MCCOY DE la Grande Rue St. Jacques vient de recevoir de Paris, de Marseille et de Bruxelles, plusieurs excellents ouvrages français modernes CLASSIQUES et ROMANTIQUES, qu'il offre en vente à très bas prix. Il se charge d'expédier des COMMANDES POUR LA FRANCE chaque semaine.—5 mai.

PORTRAIT DE SA SAINTETE LE PAPE PIE IX. GRAVURE EN TAILLE DOUCE SUR ACIER. A VENDRE 30 SOUS. CHEZ JOHN MCCOY. Grande Rue Saint Jacques.

Portraits d'après nature des Membres du Gouvernement Provisoire EN FRANCE. Magnifique gravure en taille douce sur acier, représentant le groupe de ces hommes célèbres, à vendre seulement 7s 6d., chez JOHN MCCOY, Grande rue Saint Jacques mai.

LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHE-TIERRE et MONTCALM. J. DUFRESNE, N P 20 mars.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR." N° 122, RUE ST. PAUL,

HABITANS DU CANADA, ATTENTION! Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. En ménageant vous devenez riches, libres et indépendants.

Le Soussigné en offrant ses remerciements sincères aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet. Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDES FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra toujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

Table listing various clothing items and prices, such as 'Surtouts Tweed Gris de 9 0 à 16 3', '220 Surtouts, Frocks, drap noir et bleu', '150 Gilet Drap bleu', etc.

Table listing clothing items and prices, such as 'Surtout Drap superfine noir 50 0 à 90 0', 'Pantalon Casimere noir 22 6 à 30 0', 'Chesterfield Drap français 45 0 à 60 0', etc.

LOUIS PLAMONDON. M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour aucun établissement public.—Montréal, 5 mai 1848.

GROCERIES & EPICERIES. NOUVEAU ETABLISSEMENT

Au coin des rues McGill et Saint Joseph. M. L. A. GAREAU, A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitants des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI courant un magasin de GROCERIES et d'EPICERIES, à l'endroit ci-dessus. Ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront chez lui tout ce qui sert à la consommation des familles dans cette ligne et toujours des articles de bonne qualité. Ses prix seront raisonnables.—Montréal, 5 mai.

ETABLISSEMENT DE BOURNE.

RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE, POTERIE, &c. 87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal. LE Soussigné recevra bientôt par le Syria, Sir Richard Jackson, Montezuma, Paragon, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne. ADOLPHUS BOURNE. N. B. M. BOURNE travaille toujours comme GRAVEUR au même lieu.—5 mai 1848.

MEUBLES DE MENAGE.

ETES-VOUS JAMAIS ALLÉ A L'ETABLISSEMENT DE GATES. dans la rue McGill. SINON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix selon les temps les plus durs, consistant en Sofas, Canapés, Sidarons, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelas, Chaises, etc. Enfin tout ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai. BATAISSE DE M. DEWITT.

E. P. BOUVIN, NOTRE DAME et St. VINCENT

AVERTIT de nouvelles pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc.—5 mai.

CHARLES GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR,

A TRANSPORTE SON MAGASIN AU NO. 87, RUE NOTRE-DAME. VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, 2e PORTE DE M. BOUVIN, ORFEVRE

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimiers français Satin, Etoffes pour veste, Chemises fines, Cols, Collets, Cravates, Gants, etc IL A RECU SES LIVRES DE MODES POUR 1848. Montréal, 31 mars 1848.

INFORMATIONS DEMANDÉES. O M demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOUIN, Imprimeur, ci-devant de Québec. Ceux qui pourraient savoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à sa famille, en communiquant ces informations au Bureau de ce journal.—Montréal, 25 avril 1848.

TERRES A VENDRE. UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE à Bois située dans la paroisse de Beauarnais. S'adresser à St. Constant, à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.